

L'imagerie médicale au Canada 2019-2020

Résumé pour le Québec

L'Inventaire canadien d'imagerie médicale (ICIM), effectué par l'ACMTS, recueille des données sur l'équipement d'imagerie médicale au Canada. Les résultats à l'échelle nationale sont publiés dans un [rapport complet](#); le présent résumé provincial collige les données propres au Québec issues de ce rapport. Si vous êtes un client de l'ACMTS et que vous avez besoin de plus de renseignements sur les caractéristiques techniques de l'équipement d'imagerie, veuillez écrire à cmii@cadth.ca.

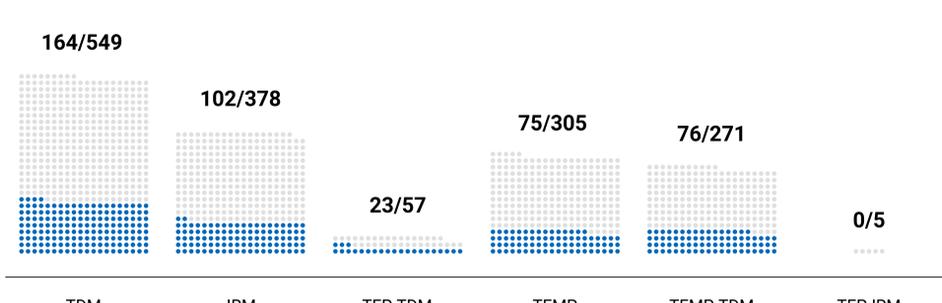


C'est au Québec qu'on dénombre le plus d'appareils de tomographie par émission de positons (TEP) couplée à la tomодensitométrie (TDM) au Canada. C'est aussi une des deux provinces où l'on compte le plus d'appareils de TDM, d'imagerie par résonance magnétique (IRM), de tomographie par émission monophotonique (TEMP) et de TEMP-TDM. On trouve au Québec 164 appareils de TDM, notamment un appareil mobile et trois appareils à 320 barrettes respectivement à l'Hôpital Fleurimont (Sherbrooke), à l'Hôpital Charles-LeMoine (Longueuil) et à l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé (Laval). Au moins 43 établissements donnent accès à l'équipement de TDM la fin de semaine et 15 de ces établissements offrent un accès à ces appareils 24 heures sur 24. Il y a 102 appareils d'IRM dans la province, notamment quatre appareils à champ ouvert situés au centre ViaMedica de Pointe-Claire (un appareil), à la clinique IRM Sud-Ouest de Montréal (un appareil) et à l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé de Laval (deux appareils). On trouve en outre deux appareils mobiles partagés par six établissements et villes. Au moins 25 établissements donnent accès à l'IRM la fin de semaine, et deux établissements offrent un accès 24 heures sur 24. On compte au Québec 23 appareils TEP-TDM, comparativement à 16 en 2010. De plus, 75 appareils TEMP et 76 appareils TEMP-TDM sont en service. Au moins deux établissements offrent la TEMP et quatre offrent la TEMP-TDM la fin de semaine.

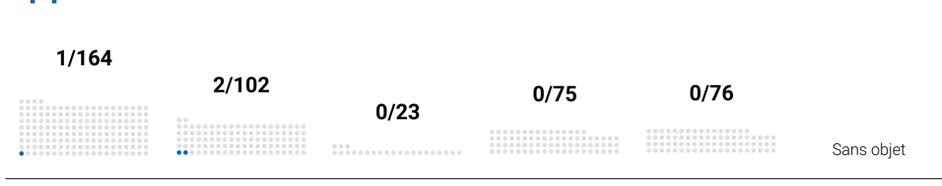
Comparativement aux autres provinces et territoires, le Québec affiche l'un des plus forts ratios technologie en radiologie médicale par million d'habitants, et le plus haut taux d'examen par les pairs pour la TEP-TDM et la TEMP.

Nombre total d'appareils

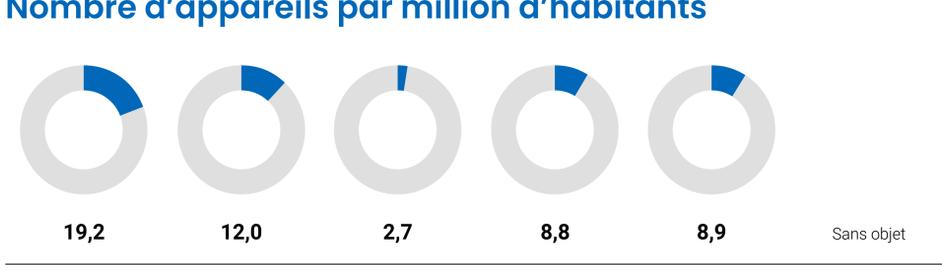
Nombre d'unités sur le total national en 2019-2020



Appareils mobiles

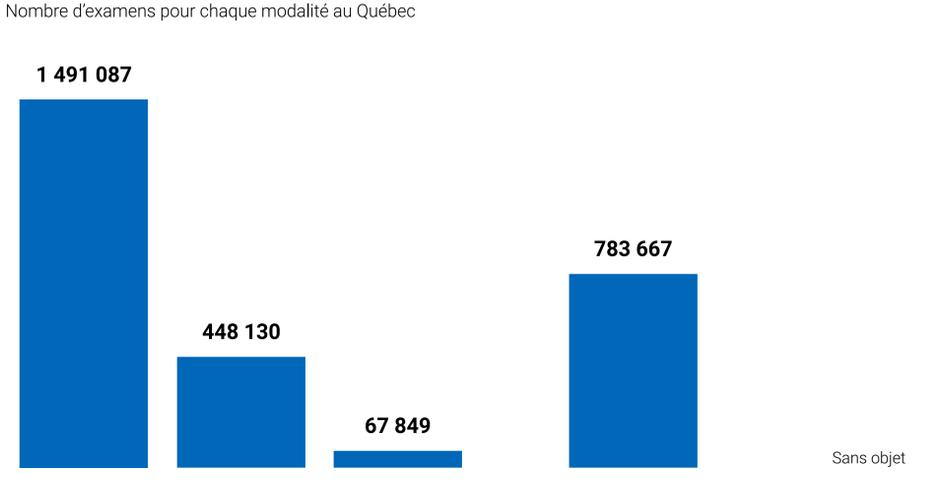


Nombre d'appareils par million d'habitants



Examens par année

Nombre d'examens pour chaque modalité au Québec



Examens par 1 000 habitants



Heures de fonctionnement

Nombre hebdomadaire moyen d'heures de fonctionnement



Nombre d'établissements où les appareils fonctionnent 24 heures sur 24



Nombre d'établissements où les appareils fonctionnent les fins de semaine



Âge moyen des appareils au Canada (années)

Modalité	Moyenne	Plus vieux appareils	Plus récents appareils
TDM	8,1	23	0
IRM	8,6	20	0
TEP-TDM	8,2	17	0
TEMP	13,2	33	0
TEMP-TDM	6,6	17	0
TEP-IRM	5	7	2

Limites des données

Les données ont été imputées pour un petit nombre de valeurs manquantes (lorsqu'aucune réponse n'avait été obtenue). Plus particulièrement, en l'absence de réponse aux questions concernant les appareils mobiles ou la disponibilité (les fins de semaine et 24 heures sur 24), on a présumé que la réponse était négative. Les renseignements techniques, comme l'âge des appareils, étaient incomplets pour certains établissements. Si l'âge d'un appareil n'était pas disponible, cet appareil était exclu du calcul des moyennes.

Les données sur les examens fournis par les valideurs ont été rapportées en priorité. Les établissements n'ont pas tous fourni des données sur les examens.

On trouve plus de détails sur la méthodologie utilisée pour recueillir ces données dans le rapport de 2019-2020 de l'Inventaire canadien d'imagerie médicale.



■ Avis de non-responsabilité

L'ACMTS est un organisme sans but lucratif dont le mandat est de fournir aux décideurs du système de santé canadien des preuves objectives leur permettant de prendre des décisions éclairées concernant l'usage optimal des médicaments et des dispositifs médicaux au sein de notre système de santé.

L'ACMTS reçoit du financement des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, à l'exception de celui du Québec.

Le présent document est diffusé à titre d'information exclusivement, et rien n'est dit ou garanti quant à son adéquation à une finalité déterminée; il ne saurait tenir lieu de l'avis ou de l'opinion en bonne et due forme d'un médecin ni du jugement professionnel qui intervient dans la prise de décisions. Toute utilisation de ce document se fait entièrement aux risques et périls de l'utilisateur. L'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé (« ACMTS ») n'offre aucune garantie quant à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité du contenu de ce document et elle ne saurait être tenue responsable des erreurs ou des omissions, des blessures, des pertes, des dommages ou des préjudices découlant de l'usage du présent document, du matériel de tiers contenu dans le document, ni des sources d'information de référence. Dans les limites et sous les conditions précisées ci-dessus, les opinions exprimées ici ne reflètent pas forcément celles de Santé Canada, des gouvernements provinciaux ou territoriaux, ou des autres bailleurs de fonds de l'ACMTS, ou de tout tiers fournisseur d'information. Le document est protégé par le droit d'auteur et d'autres droits de propriété intellectuelle; seule l'utilisation à des fins personnelles, privées et non commerciales est autorisée.

